

MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2019

Présents : AVON Jean-Michel, BERAUD François, BLOUET Christine, BRONDEX Elisabeth, COCHET Simone, COPPIN Martine, DAVIET Bernard, DERRIEN Patrice, DESTAGNOL Bernard, PAILLE Françoise, PETRIER Pierre, POUPARD Valérie, RAVOIRE François, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, VALLIER Michel, VERCAEMST Isabelle, VIGNOUD Sophie,

Absents excusés : BAU ROUPIOZ Valérie (procuration donnée à Christine BLOUET), BURGOD Stéphane, DEMAISON Béatrice, LEGOUHY Valérie, THOMAS Patrice, TILLIET Christophe, VIOLLET Philippe,

Absents : LAMBERT Damien, SZMALC Véronique, VIOLLET Marc

Secrétaire de séance : Françoise PAILLE

Le compte rendu du conseil municipal du 27 février 2019 est adopté à l'unanimité

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 : Budget Principal de VAL DE FIER

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année 2018 qui est identique au compte de gestion dressés par le Comptable du Trésor Public, soit :

| | |
|--|----------------|
| Résultat de fonctionnement cumulé | + 363 354.01 € |
| t Résultat d'investissement cumulé | - 50 875,74 € |

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 : Budget Principal de VALLIERES

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année 2018 qui est identique au compte de gestion dressés par le Comptable du Trésor Public, soit :

| | |
|---|----------------|
| Résultat de fonctionnement cumulé | + 879 007.91 € |
| Résultat d'investissement cumulé | - 712 178.26 € |

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 – Budget « Commerce » de VALLIERES

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'année 2018 qui est identique au compte de gestion dressés par le Comptable du Trésor Public, soit :

| | |
|---|------------|
| Résultat de fonctionnement cumulé | + 286.79 € |
|---|------------|

Affectation du résultat 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé du budget principal de Val de Fier, du budget principal de Vallières et du budget annexe « commerce » de Vallières, soit **1 242 648,71 €** vers le budget principal de la commune nouvelle VALLIERES SUR FIER comme suit :

| | |
|--|--------------|
| Affectation du résultat de fonctionnement cumulé : | |
| - Affectation en réserves R 1068 en investissement | 763 054,00 € |
| - Report en fonctionnement R 002 | 479 594.71 € |

Vote du budget Primitif 2019 de Vallières sur Fier.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Budget primitif 2019 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement = 2 678 320,00 €
- Section d'investissement = 2 968 118,00 €

Vote des taux d'imposition 2019

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe comme suit les taux pour l'année 2019 :

| Taxe | Bases | Taux | Produit attendu |
|--------------------------|----------------|--------|---------------------|
| Taxe d'habitation | 3 240 393.00 € | 14.28% | 479 522.00 € |
| Taxe foncière (bâti) | 3 156 117.00 € | 9.41% | 306 201.00 € |
| Taxe foncière (non bâti) | 57 306.00 € | 31.37% | 18 289.00 € |
| TOTAL | | | 804 012.00 € |

Convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux de mise en séparatif et cheminement doux, route de Verlioz

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux de mise en séparatif et cheminement doux, route de Verlioz avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier.

Traversée de Sion : aménagement du carrefour de la RD14/RD44 : convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le Département de la Haute-Savoie

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention d'autorisation de voirie et d'entretien relative à l'aménagement de la traversée de Sion sur la RD14 avec le Département de la Haute-Savoie. Le plan de financement, pour la 2^{ème} tranche établi, selon les travaux estimés à 155 014,80 € TTC sera réparti comme suit :

- 122 421.56 € à la charge de la commune
- 32 593.24 € à la charge du département

Convention avec Savoie Biblio

Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, la convention portant soutien à la lecture publique dans une commune avec Savoie biblio et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier.

Travaux d'aménagement de la RD 14 – Traversée de Sion – 2^{ème} tranche : demande de subventions au titre du CDAS (Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité) et amendes de police – Année 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet d'un montant estimé à 140 212.,00 € HT, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessous présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter :

- une subvention au titre des Amendes de Police auprès de la Préfecture de Haute-Savoie pour l'année 2019.
- une subvention au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité auprès du Conseil Départemental, pour l'année 2019

Travaux d'aménagement de la voie verte « La Ponnaix » : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police - Année 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la voie verte « La Ponnaix », pour un montant estimé à 76 080,66 € HT, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessous présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre des Amendes de Police auprès de la Préfecture de Haute-Savoie, pour l'année 2019

Informatique écoles : demande de subventions- Année 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet informatique des écoles, pour un montant estimé à 16 677,57 € HT, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessous présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité auprès du Conseil Départemental, pour l'année 2019

Travaux pour fermeture du clos couvert de la pétanque : demande de subvention à la Région et au Département - Année 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet de fermeture du clos couvert de la pétanque, pour un montant estimé à 19 940,00 € HT, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessous présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne, pour l'année 2019

Installation de caméras et de vidéo protection : demande de subvention à la Préfecture au titre des Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance - Année 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet d'installation de caméras et vidéo-projection, pour un montant estimé à 32 143 € HT, émet un avis favorable au plan de financement ci-dessous présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture de la Haute Savoie au titre des Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance, pour l'année 2019